

Directives FEP 2026

Module 5 Leadership, communication et gestion du personnel

Document à distribuer aux élèves des écoles membres de la CERPE.

Dès la session d'examen du 16 juin 2025, les participants au module en question ont la possibilité d'apporter avec eux, le jour de leur examen, un support papier de 2 pages A4 recto-verso maximum (4 côtés). Ce support, qu'ils devront rédiger eux-mêmes **impérativement manuscrit (écrit à la main)**, pourra contenir des notes, des schémas, des résumés ou tout autre élément qu'ils jugeront utile. **Le document en question sera à remettre en annexe avec l'épreuve d'examen à la fin de l'examen.**

Des supports de cours tels que le Compendio, des documents imprimés ou des copies de cours sont interdits.

Dans de tels cas, le support concerné ne sera pas autorisé à l'examen

25.02.2026